



Délibération du Conseil Communal

Séance du 11 février 2019.

Présents : **Emmanuel Delhove : Président ;**
Benoît Friart : Député-Bourgmestre ;
R. Tournay, D. Sauvage, J-F Formule, V. Kulawik : Echevins ;
M. Couteau, G. Bombart, C. Charpentier, J. Thumulaire, J. Wastiau, M.
Paternostre, J. Caty, P. Graceffa, G. Lenoir, C. Noppe, M. Sonck, A.
Giacomazzi, G. Lucas : Conseillers communaux ;
Grégory Chéront : Directeur général ff.

Déclaration de politique générale

Le Conseil, en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et notamment les articles L1122-30, L1123-27 & L1133-1 ;

Considérant que le Collège communal est tenu de soumettre au Conseil communal un programme de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ;

Considérant la déclaration de politique générale suivante :

"Nous allons, dès lors, à partir de ce mardi matin, nous appliquer à concrétiser au mieux le programme ambitieux que nous nous étions fixés. Il avait été élaboré en partenariat avec nos électeurs au travers des réunions citoyennes que nous avons organisées durant les mois de mai et de juin dans chacune des cinq localités composant notre entité.

Il va sans dire que nous continuerons à privilégier les travaux permettant d'améliorer nos infrastructures : voiries, trottoirs, espaces publics bénéficieront de toute notre attention. Soucieux de l'avenir de notre jeunesse et de sa formation, nous veillerons à continuer à investir dans nos deux implantations scolaires.

Nous allons aussi terminer ce gigantesque déploiement au niveau des infrastructures sportives qui fait notre fierté. Il avait débuté, il y a 8 ans, par l'inauguration d'un premier agoraspace à Thieu. Il s'est poursuivi durant cette mandature par l'inauguration de deux agoraspace sur Mignault et Ville-sur-Haine, par la création du Centre Sportif des Ascenseurs de Thieu et la construction des installations du Football du Roeulx. Il se terminera, en 2019, avec les travaux programmés d'un agoraspace rhodien situé dans le bas de la rue de la Victoire. Aucune commune de notre taille ne peut se targuer d'un tel équipement sportif, largement subsidié, je tiens à l'ajouter.

Nous resterons bien évidemment attentifs à nos concitoyens les plus démunis et continuerons à allouer à notre Centre Public d'Aide Sociale les moyens dont il a besoin pour son fonctionnement.

Nous dédions aussi cette mandature à la participation citoyenne avec l'instauration d'un budget participatif de 200.000 € qui sera consacré aux projets d'intérêt général proposés et sélectionnés par les habitants de notre entité.

Le développement durable et l'écologie seront aussi pour nous une priorité car nous nous devons d'œuvrer pour diminuer nos émissions de CO2. Il s'agit d'une nécessité pour nos pays en ce début de XXI^e siècle. Cette matière, je le rappelle, n'étant pas l'apanage d'un parti Écolo mais bien un défi que tous les citoyens responsables se doivent de relever.

Enfin, les manifestations culturelles et l'organisation des festivités dans notre commune resteront aussi pour nous extrêmement importantes car elles permettent à nos concitoyens de se rencontrer, d'inviter leurs amis des localités voisines et ainsi de créer de la convivialité au sein notre entité.

Je n'ai mentionné, ce soir, que quelques éléments marquants de notre programme. Mais, au travers de nos Conseils communaux, de notre Bulletin communal, de notre site internet et de la proximité que nous devons d'avoir avec nos concitoyens, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de tous les engagements que nous prendrons."

Sur proposition du Collège communal ;

Après en avoir délibéré ;

Par 14 voix POUR et 4 voix CONTRE ;

DECIDE :

Article 1 :

D'approuver la déclaration de politique générale proposée par le Collège communal pour la législature 2018-2024.

Article 2 :

De publier ce programme de politique générale conformément à l'article L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Par le Conseil,

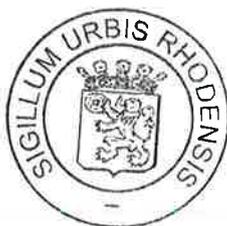
Le Secrétaire
Grégory Chéront

Le Président
Emmanuel Delhove

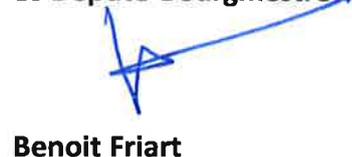
Pour expédition conforme, délivré le 27 février 2019

Le Directeur général ff


Corentin Nallétamby



Le Député-Bourgmestre


Benoit Friart